

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 15/03/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 51 Votes Pour : 51 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Communauté de Communes Aure Louron – budget OM - affectation des résultats de l'exercice 2022 sur le budget 2023 N° 2023-29
--	---

Présents (42) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, OZUN Benjamin, DARAN René, MIR André, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (11) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), BOURREC Christophe, NARS Aline, CASCARRE Victor.

Procurations (9) :
DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
ESTRADE Pierre à CARRERE Philippe
PUYAU Maryse à CONSTANTIN Luce
RIVIERE Alain à RICARD Louis
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
HELARY Yann à OZUN Benjamin
SALAT Jacques à DARAN René
AIZIER Philippe à MIR André
DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. Jean-Michel ISOART a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le Compte administratif de l'exercice dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS 2022
BUDGET PRIMITIF ORDURES MENAGERES 2023

1/SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2 445 785,06 €	5
RECETTES	2 346 485,34 €	5
Résultat de fonctionnement de l'exercice	99 299,72 €	-

Résultat antérieur - Excédent 293 067,19 €

Résultat cumulé à affecter - Excédent 193 767,47 €

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	244 024,51 €
RECETTES	265 826,85 €
Résultat d'investissement de l'exercice	21 802,34 €

Résultat antérieur - Excédent 34 176,58 €

Résultat cumulé à affecter - Excédent 55 978,92 €

RAR Dépenses	0,00 €
RAR Recettes	0,00 €
Solde des RAR	0,00 €

Résultat cumulé avec RAR à affecter 55 978,92 €

INSCRIPTIONS BUDGET 2023

R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	55 978 €
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	193 767 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	0 €
R. INV - Restes à réaliser recettes	0 €

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'affectation des résultats de l'exercice 2022 sur le budget 2023 telle que présentée par Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE


 COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
 Château de Ségure
 65240 ARREAU